

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 avril 2021 par conférence web.

### SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

#### **2021-04-140 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2021-04-141 DROIT DE VÉTO. RÉINTÉGRATION. MATRICULE 15005.**

CONSIDÉRANT la suspension du matricule 15005;

CONSIDÉRANT l'enquête supplémentaire exécutée;

CONSIDÉRANT que les conclusions de l'enquête supplémentaire ne révèlent qu'aucune mesure supplémentaire ne soit prise;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- QUE ce Conseil réintègre le matricule 15005 dans ses fonctions en date du 14 avril 2021, selon son horaire régulier.

**REJETÉE**

#### **2021-04-142 RÉINTÉGRATION. MATRICULE 15005.**

CONSIDÉRANT la suspension du matricule 15005;

CONSIDÉRANT l'enquête supplémentaire exécutée;

CONSIDÉRANT que les conclusions de l'enquête supplémentaire révèlent qu'aucune mesure supplémentaire ne doit être prise;

CONSIDÉRANT les opinions juridiques obtenues;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil reconnaît qu'il n'y a pas lieu de trouver le matricule 15005 coupable des accusations disciplinaires évoquées dans la lettre de convocation disciplinaire du 19 janvier 2021 (SNP-20-001);

- QUE ce Conseil réintègre le matricule 15005 dans ses fonctions en date du 14 avril 2021, selon son horaire régulier sans note à son dossier.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

*La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 18 h 10.*

*La deuxième période de questions a eu lieu à 18 h 10.*

**2021-04-143 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- DE clore la séance à 18 h 11.

**ADOPTÉE à l'unanimité**